

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'association **AUDACE53** a été reçue ce jeudi 29 juin, à Craon, par Jacques-Olivier Dauberton, médecin généraliste, conseiller auprès de la ministre de la santé Agnès Buzyn, à l'occasion du passage de cette dernière en Mayenne.

Après avoir rappelé les conditions de la naissance de l'association d'usagers-citoyens en septembre 2016, ainsi que ses plus de 1 400 adhérents, témoignage de l'intérêt et de l'inquiétude de la population quant à l'avenir de notre système de santé publique, **AUDACE53** a dressé le tableau des difficultés dans lesquelles se débat le Centre Hospitalier de Nord-Mayenne et les craintes qu'elles génèrent quant à sa pérennité : plus de 3,7 millions de déficit en 2016, 4,4 millions d'euros d'économies à réaliser d'ici 2020 pour le « retour à l'équilibre » imposé par l'Agence Régionale de Santé, ce qui va provoquer inéluctablement une réorganisation avec de nouvelles fermetures de lits, voire de services.

Le conseiller de la ministre a reconnu que « *le financement par la T2A (tarification à l'acte qui apporte aux établissements de santé un financement pour chaque acte pratiqué) [était] arrivé à son terme* » et qu'il fallait « *réfléchir à une autre façon de financer les hôpitaux* ».

D'autre part, JO Dauberton nous a indiqué que la construction des GHT ne pouvait plus se faire selon la « *seule entrée comptable* » et qu'il ne pouvait y avoir de marche forcée : favoriser là où cela fonctionne, travailler avec tous les « *acteurs du terrain* » là où il y a des difficultés.

Notre association défend depuis sa naissance le fait que la T2A précipite les centres hospitaliers dans une logique comptable mortifère. Nous ne pouvons donc que nous féliciter qu'enfin, une réflexion soit engagée sur ce point. Reste qu'il n'est plus possible de donner trop de temps à la réflexion si l'on ne veut pas assister à la destruction rapide de tout un pan de la santé publique.

Sur les Groupements Hospitaliers de Territoire, **AUDACE53** s'inquiète d'une trop grande concentration des centres de décision, de leur éloignement du terrain et de la tentation forte pour l'hôpital-support, compte-tenu de la réalité budgétaire, d'absorber progressivement l'activité des centres hospitaliers, ne leur laissant plus que les « miettes » sanitaires.

Enfin, **AUDACE53** a évoqué la question de la désertification médicale et a indiqué que là non plus, il n'était plus possible d'attendre et que des mesures d'urgence devaient être prises pour assurer à tous les citoyens, **comme la Constitution le garantit**, un égal accès aux soins.

Mayenne, le 29 juin 2017

**A**ssociation d'**U**sagers pour la **D**éfense de l'**H**ôpital et des servi**C**es publics de santé du Nord-May**E**nne

association régie par la loi de 1901 déclarée le 21.09.2016 en sous-préfecture de Château-Gontier (53200) immatriculée sous le n°W533002163.  
Adhérente à la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité. Elle a reçu à ce titre de l'agrément du ministère de la santé et est habilitée à défendre les intérêts des usagers.

**adresse-mail (à privilégier) : [audace53@laposte.net](mailto:audace53@laposte.net) - adresse postale : 168 rue Charles De Gaulle à Mayenne (53100)**

Retrouvez **AUDACE53** sur le web : [www.audace53.fr](http://www.audace53.fr), sur  ainsi que sur 